



**Consultation publique auprès de la population riveraine du réseau ferroviaire
dans le cadre de la cartographie stratégique du bruit et du plan d'action de
réduction du bruit ferroviaire en Région wallonne**

Cette consultation publique est entreprise par le Service Public de Wallonie – Mobilité. Cette enquête constitue le support de réponse à cette consultation, qui porte sur le projet de plan d'actions de lutte contre le bruit ferroviaire du réseau de plus de 30 000 passages par an tel que défini par l'arrêté du Gouvernement wallon du 13 septembre 2007.

Le plan définitif sera soumis à approbation du Gouvernement wallon et comportera le compte-rendu de cette consultation publique.

Vous êtes concernés par cette consultation si vous habitez / vivez sur ou à proximité de ces axes. 101 des 262 communes wallonnes sont concernées par ce plan.

Vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Domicile du répondant

Rue..... N°

Code Postal Localité

Adresse postale de l'immeuble concerné par votre participation à l'enquête publique (si différente de celle indiquée dans vos coordonnées) :

Rue..... N°

Code Postal Localité

Partie 1 : Caractérisation du logement concerné

Quelle est la fonction de l'immeuble concerné ?

- ☐ Logement
- ☐ Autre :

Année de construction de l'immeuble :

- ☐ Avant 2000
- ☐ Entre 2000 et 2010
- ☐ Après 2010

Vous êtes :

- ☐ propriétaire et occupant de cet immeuble
- ☐ propriétaire non occupant de cet immeuble
- ☐ locataire (et occupant) de cet immeuble.

Depuis quelle année en êtes-vous propriétaire/locataire :

.....

De quel type de logement s'agit-il ? :

- ☐ Maison 4 façade
- ☐ Maison mitoyenne ou jumelée
- ☐ Appartement/studio dans une maison
- ☐ Appartement dans un immeuble

Ce logement est situé :

- ☐ Au centre-ville / au centre du village
- ☐ En zone rurale (dans un hameau, ...) ou résidentielle
- ☐ Il s'agit d'un bâtiment isolé (situé à plus de 100 mètres d'un autre logement)

Au moment de votre achat ou de votre location, aviez-vous connaissance d'une éventuelle exposition au bruit en provenance de ligne(s) ferroviaire(s) ?

☐ Oui ☐ Non

Si Oui, comment en aviez-vous eu connaissance ?

- ☐ O par le vendeur et/ou l'agence immobilière chargée de la vente
- ☐ O par l'administration communale
- ☐ O en consultant le site internet et/ou la cartographie acoustique de la Wallonie
- ☐ O directement en étant sur place

Partie 2 Votre perception du bruit

Le bruit provenant de la ligne ferroviaire située à proximité de votre domicile constitue-t-il une gêne ?

- ☐ Oui
- ☐ Oui, mais je m'en accommode
- ☐ Non

Si ce bruit est une gêne, à quel moment êtes-vous de la journée, celle-ci est-elle la plus importante ?

- ☐ la journée (de 7 à 19h00)
- ☐ la soirée (de 19-23h00)
- ☐ la nuit de (23h à 7h00)
- ☐ Autre moment. Précisez :

Trouvez-vous que ce bruit ferroviaire est :

- ☐ Plutôt en augmentation ☐ Plutôt stable ☐ Plutôt en diminution

De manière générale, ce bruit ferroviaire vous dérange-il au point :

Cocher la ou les cases qui vous correspondent le mieux

- 1 ☐ De devoir fermer les fenêtres durant la journée
- 2 ☐ De devoir fermer les fenêtres durant la nuit
- 3 ☐ D'avoir le sommeil perturbé
- 4 ☐ D'être tendu / stressé
- 5 ☐ D'être fatigué
- 6 ☐ De monter le son de la télévision ou de la radio
- 7 ☐ De ne pas pouvoir se concentrer
- 8 ☐ De perturber mon activité professionnelle
- 9 ☐ De prendre des médicaments
- 10 ☐ De ne plus profiter de mon jardin ou ma terrasse
- 11 ☐ Autres (**préciser**) :

Partie 3 - Votre avis sur le plan d'action bruit et sur la cartographie bruit mise en place par la Wallonie

Après lecture du projet de « Plan d'actions de lutte contre le bruit ferroviaire », dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes ? (Entourez la réponse)

- L'information sur le bruit engendré par les lignes ferroviaires de plus de 30 000 passages est suffisante

Tout à fait d'accord ; plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord ; Je n'ai pas d'avis

- L'information sur le bruit engendré par les lignes ferroviaires de plus de 30 000 passages est compréhensible

Tout à fait d'accord ; plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord ; Je n'ai pas d'avis

- L'information sur les solutions prévues pour diminuer le bruit ferroviaire est suffisante

Tout à fait d'accord ; plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord ; Je n'ai pas d'avis

- L'information sur les solutions prévues pour diminuer le bruit ferroviaire est compréhensible

Tout à fait d'accord ; plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord ; Je n'ai pas d'avis

- Les solutions prévues dans le projet de Plan d'actions de lutte contre le bruit ferroviaire en Wallonie sont utiles

Tout à fait d'accord ; plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord ; Je n'ai pas d'avis

- Les solutions prévues dans le projet de Plan d'actions de lutte contre le bruit ferroviaire en Wallonie sont suffisantes

Tout à fait d'accord ; plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord ; Je n'ai pas d'avis

- Autres commentaires, remarques ou suggestions à propos du projet de « Plan d'actions de lutte contre le bruit ferroviaire en Wallonie » à mettre en place.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelques dernières questions qui nous permettront de mieux analyser les réponses :

Vous êtes :

- ☐ Un homme
- ☐ Une femme
- ☐ Ni homme, ni femme
- ☐ Ne souhaite pas répondre

Vous avez :

- ☐ Moins de 25 ans
- ☐ 25 – 34 ans
- ☐ 35-44 ans
- ☐ 45-54 ans
- ☐ 55-64 ans
- ☐ 65 ans et plus

Vous vivez

- ☐ Seul(e) avec un ou des enfant(s)
- ☐ Seul(e) sans enfant
- ☐ En couple avec un ou des enfant(s)
- ☐ En couple sans enfant
- ☐ Autre

Merci pour votre participation à cette enquête.